



**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 11 Août 2009



## **Suppressions d'emplois jusqu'où iront-ils ? La Poste dit « pas de Plan social » mais la chasse aux effectifs est ouverte.**

### **Moins 7 700 postiers pour l'année 2008.**

En à peine 6 ans, La Poste a supprimé **52 000 emplois** ! Depuis 2002, cela se traduit concrètement par - **60 055** emplois de fonctionnaires et par + **7 776** emplois sous convention commune.

Pour la seule année 2008, le nombre total de départ s'élève à **15 000** dont 9 500 en retraite. A ces départs en retraite, non remplacés, s'ajoutent pour la seule année 2008, **1 500** licenciements, **2 700** démissions, **860** départs en cours de période d'essai.

Ces chiffres accablants témoignent de la politique de réduction drastique des effectifs et de la réalité d'un profond malaise et de certaines pratiques patronales dans les services.

Derrière ces chiffres, ce sont des femmes, des hommes, des familles entières que La Poste condamne au chômage, à la pauvreté. Tout ça pour dégager des profits : 529 millions d'euros en 2008. Et elle veut encore accroître ses gains avec la privatisation, et vise, pour y mettre un terme, le statut de la fonction publique jugé comme un carcan par nos dirigeants gouvernementaux et patronaux, car trop protecteur avec ses garanties.

### **Pour la CGT, La Poste doit assurer son rôle social et recruter du personnel avec des droits de haut niveau..**

**C'est de + d'emplois dont nous avons besoin** : avec 52 000 emplois supprimés, la charge de travail pour les postiers a considérablement augmenté et les conditions de travail se sont gravement détériorées. Mais cela n'empêche pas La Poste après avoir empoché les subventions, aides ou exonérations accordées aux organismes de formation de se débarrasser des apprentis et contrats pros après leur avoir fait miroiter une embauche ferme. C'est par l'intervention de la CGT et la mobilisation des personnels que nous avons obtenu l'embauche de certains de ces agents.

### **La Poste entend procéder à une véritable opération de nettoyage.**

Avec les restructurations successives, les effectifs à flux tendus et un volant de remplacement devenu inexistant, assurer le bon fonctionnement des services devient impossible. D'où des pressions et exigences intolérables exercées à l'encontre des salariés et c'est même à un tri sélectif des agents que La Poste entend se livrer. Pour elle, le bon salarié, c'est celui qui casquette à la main et tête baissée répondrait « oui » à chaque injonction de son supérieur !

**Retards, absences irrégulières, inaptitudes, comportements sont les principaux motifs de licenciement et de sanctions.** C'est ce que révèle le bilan annuel des affaires disciplinaires 2008. C'est ainsi le règne l'arbitraire qui s'instaure insidieusement. Les sanctions s'appliquent, non plus sur des faits objectifs, mais sur des valeurs et appréciations morales patronales ! C'est parce que La Poste mise sur l'individualisation, la culpabilisation que de telles dérives sont possibles.

.../...

Ainsi, le Règlement intérieur (RH 103 de 2006) de La Poste prévoit dans son article 21, la régularisation d'absence imprévisible *par l'octroi d'un congé (de maladie, annuel, autre), d'un repos compensateur, d'une autorisation spéciale d'absence ou de facilités de service, sinon l'agent est placé en situation d'absence irrégulière.*

Généralement, La Poste ne tente pas de régulariser la situation auprès de l'agent, elle le laisse cumuler les Absences Irrégulières pour mieux alourdir le dossier.

## **La Poste broie et s'attaque aux plus fragiles d'entre nous.**

Les conseils de discipline et les procédés les plus vils se multiplient pour tenter de se débarrasser des agents. La Poste voudrait créer un postier modèle (*selon ses critères*), et repousse toujours plus loin les frontières de l'ignominie. Elle utilise la rupture conventionnelle et la séparation à l'amiable, véritables armes contre les travailleurs, combattues par la CGT. Convoqués dans les directions par des RH zélées, les agents subissent des pressions inacceptables. Aux seuls motifs d'arrêts maladie trop fréquents ou d'inaptitude, ils se voient accuser de désorganiser le service. La Poste leur met en main cet odieux chantage : soit ils partent avec des indemnités, soit c'est le passage en conseil de discipline avec licenciement à la clé !

### **Comme si, dans une entreprise de 272 000 agents, un agent à lui tout seul pouvait désorganiser le service ?**

Qui peut accepter que son collègue soit licencié, révoqué parce qu'il est devenu inapte suite à un accident du travail, une maladie? La Poste a obligation de reclasser le personnel sur un poste compatible avec ses inaptitudes.

Qui peut tolérer que celui qui arrive en fin de carrière soit poussé vers la sortie et contraint d'accepter un départ en pré-retraite parce qu'il ne serait plus assez productif ou parce qu'il se retrouve dans l'incapacité de s'adapter aux nombreuses réorgs?

Qui peut admettre que l'agent malade, celui qui n'arrive pas à l'heure parce que son logement est loin du lieu de travail ou pire qu'il vit dans une voiture, subisse des pressions telles qu'il finit par accepter de partir avec des indemnités négociées en catimini ? La Poste a l'obligation sociale de tout mettre en œuvre pour prendre en compte et résoudre des difficultés éventuelles rencontrées par ses agents. Le droit à la santé, à se soigner, sont des droits constitutionnels. Et ce n'est pas un hasard, si elle s'attaque dans le même temps aux CHSCT locaux (*voir le tract la CGT vous informe N°2*).

## **A de nombreuses reprises, la CGT est intervenue pour faire cesser méthodes et faire respecter le droit des agents. Face à l'individualisme dans lequel la Poste tente d'enfermer les salariés, opposons une réponse collective et construisons un véritable mouvement d'ampleur.**

Ce n'est pas de primes de licenciement dont nous avons besoin, mais de garder nos emplois, de travailler, moins longtemps et mieux, avec des régimes et organisations de travail prenant en compte la vie dans et hors travail. Cela passe par un salaire couvrant l'ensemble de tous les besoins, par l'emploi, et bien sûr par le refus de la privatisation !

## **Face à cette logique de guerre, la CGT appelle l'ensemble des personnels à agir collectivement contre la privatisation, améliorer le Service Public postal, défendre et acquérir des droits protégeant les postiers. Ensemble, préparons la grève de septembre**

Sur tous ces enjeux, c'est par le tous ensemble que nous pouvons gagner, notre force c'est notre nombre.

**Le problème c'est eux, la solution nous tous.**